

Communiqué de Presse

Unité de Communication de l'Assemblée parlementaire

Réf: 220f08

Tel: +33 3 88 41 31 93

Fax : +33 3 90 21 41 34

pace.com@coe.int

internet: www.coe.int/press



47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Le Président de l'APCE souhaite inclure dans la Convention européenne des Droits de l'Homme le droit à un environnement sain

Strasbourg, 28.03.2008 - « La protection du milieu naturel doit être considérée comme un droit fondamental de la personne. Je me suis fixé comme un des objectifs de ma présidence d'intégrer le droit à un environnement sain dans la Convention européenne des Droits de l'Homme par le biais d'un protocole additionnel », a déclaré aujourd'hui à Athènes le Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Lluís Maria de Puig, s'adressant à l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne

Le Président de l'APCE, qui a annoncé qu'il a déjà invité les commissions compétentes de l'Assemblée à commencer à réfléchir dans ce sens, a rappelé que l'Europe et le bassin méditerranéen pourraient figurer parmi les parties du monde les plus vulnérables au réchauffement climatique.

Tout en soulignant que l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne est un excellent exemple de partenariat parlementaire entre l'UE et les pays méditerranéens, Lluís Maria de Puig a rappelé qu'en janvier 2008, l'Assemblée a adopté une résolution dans laquelle elle réaffirme sa détermination à collaborer plus étroitement avec les pays méditerranéens, en particulier avec les parlements de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, « tous trois favorables à un développement des relations avec l'Europe et ses institutions, » a souligné le Président. Ainsi, des délégations parlementaires des trois pays du Maghreb seront invitées régulièrement à participer aux sessions plénières de l'Assemblée.

L'APCE « est convaincue de la nécessité d'une stratégie pro-active visant à renforcer la coopération avec les pays méditerranéens, dans un esprit de partenariat et de solidarité », a déclaré le Président.

[Lien vers le discours](#)

L'Assemblée comprend 318 membres issus des parlements nationaux des 47 Etats membres.

Président : Lluís Maria de Puig (Espagne, SOC) - Secrétaire Général de l'Assemblée : Mateo Sorinas.

Groupes politiques : PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen); SOC (Groupe Socialiste); GDE (Groupe des Démocrates européens) ; ADLE (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe); GUE (Groupe pour la Gauche unitaire européenne).